

S U J E T N ° 1

PARTIE A :

Titulaire du CAP Employé Technique de Collectivité, vous cherchez un emploi auprès des personnes âgées.

1.
 - 1.1 Citer 3 collectivités de personnes âgées.
 - 1.2 Préciser les conditions d'accueil de chacune de ces collectivités.
2. Donner 4 qualités requises pour travailler auprès des personnes âgées.
3. Lors d'un travail au domicile d'une personne âgée, lister 4 tâches différentes à effectuer.

PARTIE B :

- Vous présentez votre carnet de stage au jury qui vous interroge sur les activités réalisées au cours de vos stages.

TEMPS DE PREPARATION
DE L'EPREUVE

20 min.

TEMPS D'INTERROGATION

20 min.

BAREME DE NOTATION :

Question 1 :

1.1 3 points

1.2 3 points

Question 2 2 points

Question 3 4 points

Activités en stages 8 points

TOTAL 20 points

ACADEMIE DE GRENOBLE	SESSION 2002	S U J E T	TIRAGES
EXAMEN : CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITE	Code examen : 50.33405	N° 1	
EPREUVE : CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES METHODES DE TRAVAIL	Durée : 20 min.	Coefficient : 3	Page 1/1